



14ème législature

Question N° : 97642	De Mme Sabine Buis (Socialiste, écologiste et républicain - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > antidépresseurs	Analyse > rupture de stock. perspectives.
Question publiée au JO le : 12/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 01/11/2016 Date de renouvellement : 07/02/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sabine Buis attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés rencontrées par les médecins psychiatres dans la prise en charge de certains de leurs patients. En effet, la classe thérapeutique des antidépresseurs appelés IMAO n'est plus représentée en France que par un seul médicament, le Marsilid. Ce médicament de seconde intention est prescrit aux personnes qui ne réagissent pas aux autres types d'antidépresseurs. Or il s'avère que depuis fin décembre 2014 et pour une durée indéterminée, le Marsilid est en rupture de stock. Selon les informations fournies par le fabricant anglais PRIMUS Lab, cette situation serait due à un retard de signature d'environ 18 mois par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui aurait exigé des compléments d'information concernant la production de ce produit pourtant commercialisé depuis environ 60 ans. À ce jour aucune date de remise en circulation n'est avancée et les patients résistant à tout autre traitement se retrouvent sans rien ou presque. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour remédier à ce problème et dans quel délai le Marsilid pourra être à nouveau être commercialisé en France.